



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de l'Hérault

Commune de Saint-Brès

**TOURNEE ANNUELLE DE CONSERVATION CADASTRALE**

## **AVIS AUX PROPRIETAIRES FONCIERS**

Les propriétaires fonciers sont informés que Monsieur **Yves LAUMUNO**, **géomètre du Cadastre**, sera de passage en commune au cours des mois de **FEVRIER et MARS 2021** afin de mettre à jour le plan cadastral ainsi que la documentation cadastrale.

Dans ce cadre, il sera amené à se déplacer sur l'ensemble du territoire communal et à prendre contact avec les administrés. A ce titre, je vous rappelle que le géomètre est accrédité par arrêté préfectoral à accéder aux propriétés privées et publiques dans l'exercice de ses fonctions selon la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Je vous demande donc de lui réserver un bon accueil.

Le présent avis est affiché par ordre du Maire soussigné.

A Saint-Brès, le 25 janvier 2021